



## Entrevue du 30 mai 2012 avec Séverine Peter, maire-adjointe aux sports



Compte-rendu de l'entrevue de la section montagne-escalade de l'US Ivry avec Séverine Peter, maire-adjointe chargée de la jeunesse, des sports et de la communication, le mercredi 30 mai 2012.

Présents :

Pour la municipalité : Séverine Peter, Maire adjointe, Sophie Daudet, responsable de la Direction municipale des sports

Pour la section : Alice Mondineu, Secrétaire de la section, Jean-luc Laval, ancien président de la section, Michel Tafflet, membre du bureau de la section

L'entrevue fait suite à une demande formulée début février 2012.

1 – Présentation de la section et ses demandes

La section fonctionne sur un mode intégralement bénévole ; elle est affiliée principalement à la FSGT.

Les effectifs ont fortement progressé depuis 5 ans (138 en 2005-2006, 274 cette année). Les non-ivryens sont nombreux depuis très longtemps car la section est un club de référence dans le domaine de l'alpinisme et de l'escalade. En même temps, le turn-over des adhérents est très élevé en raison de l'obsolescence du mur.

La pratique ne concerne pas seulement les adultes. Depuis près de 20 ans existent des séances d'initiation et de perfectionnement des enfants à l'escalade. Actuellement, il existe 2 séances par semaine et sorties à Fontainebleau. 35 enfants inscrits.

La section est impliquée dans la vie de la ville : depuis longtemps, elle participe aux animations de la semaine sportive pour faire découvrir l'escalade aux enfants du primaire. Cette année 6 classes qui sont concernées.

Jusqu'à présent, la section a financé environ la moitié de la rénovation du mur (bloc et pan compris), les tapis de réception du bloc et la totalité de l'achat des prises.

De son côté, indépendamment de la rénovation et conformément à la convention Mairie – US Ivry, la municipalité a financé en 2010 l'achat de tous les autres tapis de réception (mur et pan inclinable). Elle prend également à sa charge le contrôle annuel du mur qui s'élève à un peu plus de 1 000 €.

La section ne fonctionne sur fonds publics ou para-publics que pour 16% de ses ressources : 800 € de CNDS et 4 500 € de reversement par le club à la section d'une partie de l'aide municipale.

La délégation remet à la municipalité la pétition signée par un grand nombre d'adhérents de la section demandant l'achèvement de la rénovation du mur.

La section demande un engagement de poursuivre ladite rénovation en 4 tranches annuelles dont la première est actée cette année. Elle regrette le loupé sur le budget de cette année (9 000 € prévue par la ville) établi sur la base d'un devis ancien qui l'amènera à financer les études et projets à hauteur de 1 500 €.

## 2 – Les réponses de la municipalité

- La municipalité reconnaît le travail de la section et son implication dans la ville.
- La règle qui prévaut en matière budgétaire est celle de l'annualité donc aucun engagement juridique n'est possible au delà de cet horizon. Mais l'orientation politique de la ville est d'étudier la programmation des travaux dans une démarche pluriannuelle bien que cette démarche engendre davantage de coûts. Le cas échéant, il peut être plus intéressant de regrouper deux tranches sur une seule année quitte à accepter le principe d'une « année blanche ». En effet, cela permet de limiter les frais fixes de déplacement demandés par l'entreprise à chaque montage d'un élément du mur.
- La ville est particulièrement touchée par la suppression de la taxe professionnelle et les travaux d'entretien prennent de plus en plus d'ampleur en raison de la vétusté de certaines installations.
- La section pourrait tenter de trouver des financements complémentaires en se tournant vers d'autres acteurs. L'exemple est donné de la rénovation du mur de Dammarie les Lys (40 000 €) financée par le club, par le conseil général de Seine et Marne, le conseil régional, la municipalité (2 000 €) et la FME pour un montant très faible. La ville est prête à soutenir la section dans ces démarches.
- Les travaux de 2012 seront effectués dès que l'entreprise et les services de la ville seront disponibles.
- La municipalité ne ferme aucune perspective pour la rénovation et propose une nouvelle réunion en septembre / octobre pour faire de nouveau le point sur la réalisation du projet de la section.

## 3- Notre appréciation

Malgré le « bug administratif » des 1 500 €, nous apprécions qu'une étape puisse être franchie cette année, première réalisation depuis 7 ans (à l'exception des tapis de réception nécessaires à la sécurité).

Nous sommes sensibles à l'argument de regroupement des travaux qui rejoint nos propres préoccupations. Pour autant, nous attendons du concret depuis si longtemps que nous restons extrêmement attentifs à ce que les bonnes intentions affichées se traduisent en actes.

Comme l'ensemble des acteurs du sport à Ivry, nous faisons le constat d'une meilleure écoute de nos demandes.

De notre côté, nous explorerons d'autres pistes de financement complémentaires sachant toutefois que, concernant la région, la condition est que les élèves des lycées (Romain Rolland ou Fernand Léger) fréquentent le mur de l'Orme au Chat, ce n'est plus le cas actuellement. La section s'adressera au Conseil général du Val de Marne et à d'éventuels sponsors privés.

Nous ne manquerons pas d'honorer la proposition de rendez-vous faite pour septembre-octobre.

Compte-rendu validé par les deux partenaires.

Ivry le 6/7/2012